

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 1 (1865)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{re} année.



MAI 1865.

N° 10.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix des annonces, 20 cent. la ligne. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte rendu. — Les remboursements seront pris le 1^{er} mars de chaque année. M. Blanc, caissier de la Société, est chargé d'en opérer la rentrée. A lui aussi devront être adressées les réclamations concernant l'expédition.

SOMMAIRE : Du mouvement scolaire en Italie. — Education des femmes. Les grandes difficultés de l'Education morale. (Suite). — De l'enseignement de l'arithmétique dans les Ecoles primaires. (Suite). — Questions d'Histoire nationale. — Chronique scolaire. — Statistique scolaire. — Poésie.

DU MOUVEMENT SCOLAIRE EN ITALIE.

Le mouvement scolaire date, dans la Péninsule, de l'année 1819 et commença par les Sociétés d'enseignement mutuel fondées à Turin et à Milan (1819 et 1820).

Ce mouvement coïncidait avec la généreuse émulation littéraire et nationale qui s'était emparée des plus nobles esprits et ralliait autour d'un organe commun : le *Conciliateur*, les noms plus tard célèbres de Frédéric Gonfalonieri le compagnon de Pellico au Spielberg, de Manzoni, de Silvio Pellico lui-même et du marquis piémontais de Brème, leur ami et Mécène à tous. Parmi les initiateurs milanais, une place honorable est due aussi au digne directeur de l'Institut impérial des sourds-muets, l'abbé Bagutti, champion convaincu et persévérant de l'enseignement mutuel.

La Toscane, la métropole de l'Italie pour la culture des Lettres, des Arts et des Sciences, la Toscane qui a donné à la Péninsule son premier poète (Dante), ses premiers historiens et son grand publiciste (Machiavel), la Toscane entraînait presque en même temps dans le mouvement pédagogique par l'initiative de l'abbé Raphaël Lambruschini, des marquis Cosimo Ridolfi et Gino Capponi, etc., les promoteurs du progrès scientifique, agricole et industriel dans ce pays. Initiative éclairée et courageuse, car les révolutions de 1820 avaient rendu excessivement ombrageux les gouvernements les mieux disposés d'abord en faveur de l'Education populaire.

La Suisse française, constatons-le en passant à son honneur, n'est pas demeurée étrangère à l'essor de l'Education publique dans les vallées du Pô et de l'Arno. Fribourg, en particulier, ou plutôt l'homme qui y résumait le libéralisme religieux, le P. Girard, a eu une part d'influence assez notable dans le travail d'idées et de méthodes qui s'est opéré dans les deux centres de la pédagogie italienne, Milan et Florence. En attendant qu'un travail étendu mette hors de doute par de nombreux faits tirés des livres imprimés et des correspondances inédites le fait de l'action exercée par le Franciscain fribourgeois sur les éducateurs de la Péninsule dès l'année 1817 et la visite que lui rendit, à cette époque, le marquis Ridolfi, plus tard ministre d'Etat pour l'Instruction publique, sous le gouvernement grand-ducal, je me bornerai à citer quelques passages d'une lettre que le comte Frédéric Gonfalonieri, alors président de la Société de l'enseignement élémentaire, adressait à notre grand pédagogue, en date du 6 avril 1820 :

- « Je n'ai pas besoin de prier V. R. d'accueillir la demande que nous vous »
- » adressons. Car c'est au nom de la Société de ces Ecoles qui vous considèrent »
- » comme l'un de leurs plus vaillants promoteurs et soutiens. Aussi croyons- »
- » nous pouvoir recourir sans autre à vos conseils, à vos directions et à votre »
- » assistance.
- » Quatre Ecoles d'enfants du sexe masculin sont ici florissantes et la Société »
- » a le bonheur de voir couronner ses efforts du plus heureux succès.
- » Mais voici qu'une Société nombreuse se joint à notre Société mère dans le »
- » but de faire une application du même mode à l'instruction du sexe.
- » Or, vous possédez dans votre ville non seulement des Ecoles-modèles, »
- » mais encore des institutrices qui peuvent en servir.
- » Nous avons donc jugé que le mieux était d'aller à la source, au lieu de se »
- » livrer à des essais longs et chanceux. Si la dame qui préside avec tant d'ha- »
- » bileté à l'Ecole des filles de Fribourg consentait à venir passer ici quelques »
- » mois au moins pour organiser notre Ecole, les vœux de la Société et les »
- » exigences du bien public se trouveraient réalisés. »

Quelques mois après, en octobre 1820, Gonfalonieri, arraché comme Pellico des bras de sa famille éplorée, expiait dans la captivité la plus

affreuse (*carcere durissimo*) le crime d'avoir rêvé l'indépendance de sa patrie. Mais le feu sacré de l'Education populaire, entretenu par de pieuses mains, ne devait pas plus s'éteindre que les rêves d'émancipation italienne.

ALEX. DAGUET.

(A suivre.)

ÉDUCATION DES FEMMES.

LES GRANDES DIFFICULTÉS DE L'ÉDUCATION MORALE.

(Suite.)

Ce n'est pas par étroitesse d'esprit et sous l'empire de la partialité ou d'un préjugé religieux que je prends le Christ comme type de l'éducateur par excellence, j'ai cherché très-loin dans l'antiquité ce type sans le rencontrer dans sa perfection, et, comme je le pressentais dès l'abord, j'ai dû forcément revenir au Maître de Nazareth comme à la source de la vraie lumière pour le sujet que j'étudie.

Une des premières choses qui m'ont frappé dans le Christ, considéré comme régénérateur de l'humanité, c'est les éléments dont il s'entoure pour commencer son œuvre gigantesque.

Il est rare que nous ayons au nombre de nos élèves des intelligences comme celles d'un Platon et d'un Xénophon, d'un Euclide de Mégare et d'un Aristippe, cette brillante jeunesse qui dévorait les enseignements de Socrate. Par contre, les caractères comme ceux d'un Thomas, d'un Pierre, d'un Judas; — des intelligences simples et douces comme celles d'un Mathieu ou d'un Jean abondent autour de nous, et c'est ordinairement à ce genre d'éléments moraux que nous avons à faire.

En lisant les Evangiles on se demande avec perplexité si les Douze ont entrevu clairement et compris, dès son vivant, la valeur de leur maître. — En tous cas, leur enthousiasme, leur dévouement pour lui est singulièrement modéré — soit que nous les trouvions préoccupés de leur seul salut dans la barque qui va sombrer — ou que nous les trouvions endormis au jardin des Oliviers, ou lâches devant les juges, ou timides au pied de la croix.

En vérité, je crois n'exagérer rien en pensant qu'il y a peu d'instituteurs qui, en pensant à l'attachement des disciples pour le Christ, ne se disent : « mes élèves valent certainement ceux-là. »

Les disciples étaient des hommes de tous les jours, pris au hasard dans la foule des médiocrités : ignorants, flegmatiques, intéressés, pré-

somptueux, lâches, fourbes, violents. — Leurs qualités se résument dans saint Jean, ce cœur doux et timide comme celui d'un agneau.

Eh bien ! *trois années* passées dans l'intimité de Jésus ont suffi pour jeter dans ces cœurs si peu intéressants les germes vigoureux de toutes les vertus nobles, saintes et sublimes. Pensons-y, trois années !... Trois années et des enseignements oraux si peu nombreux et une vie si simple que biographie et enseignements ne rempliraient pas 50 pages in-8° (si nous évitions les répétitions).

Trois années à peine et le Christ avait non seulement élevé, mais il avait transfiguré ses disciples. Leurs épîtres nous le prouvent assez et le récit de leur vie le proclame encore plus haut. Ces brebis bêlantes sont devenues, sous l'influence de Jésus, des lions majestueux, terribles à la cause du mal. Ces carrières commencées dans toutes les défaillances de la médiocrité et de la faiblesse d'âme se sont terminées dans le triomphe éclatant et l'enthousiasme du martyr pour une cause qui semblait perdue. N'est-ce pas dire que les apôtres ont atteint le développement parfait des forces morales les plus sublimes qui puissent devenir le partage de l'être humain ?

Par ce qui précède je crois avoir justifié pleinement la concentration de mon sujet autour de ce seul type : le Christ.

Et maintenant abordons à cette douce lumière, les grandes difficultés de l'éducation morale, et rapprochons-nous pour cela du berceau de nos enfants.

Que vous faut-il, créatures bien aimées, pour que votre petite âme si bien repliée et comprimée dans son corps comme la rose dans son bouton s'épanouisse et apporte la joie à la terre ?

Il leur faut avant tout une mère qui vive continuellement avec eux en la présence de Dieu. Vivre en la présence de Dieu, c'est vivre dans la vérité, dans la charité, dans la joie. Dieu est la vie de l'âme de l'homme et la source de son bonheur dès sa plus tendre enfance ; seulement il faut qu'il voie Dieu au travers de sa mère pour qu'il puisse le comprendre. C'est à elle à le lui révéler avec tant d'évidence et tant de douceur que l'âme s'attache à l'idée d'un être supérieur et parfaitement aimable, et s'y fixe à toujours.

Dieu est amour et l'amour maternel peut et doit être le reflet de l'amour divin, s'il veut être une source où s'alimente la vie spirituelle de l'enfant.

On se trompe gravement lorsqu'on croit que le très-jeune enfant ne distingue pas entre amour et amour, qu'il lui suffit d'être aimé d'une manière ou d'une autre, ou même soigné et pourvu de ce dont il a besoin

pour qu'il soit parfaitement satisfait. De ce qu'il ne raisonne pas ses sentiments et ses sensations, nous concluons que sensations et sentiments passent inaperçus et sans laisser de trace dans son âme. Insensés que nous sommes ! Parce que l'humidité qu'exhale la terre ne nous est pas d'abord visible sous la forme d'un nuage, en est-elle moins dans l'atmosphère ? La nature ne perd aucun atôme ; elle les transforme éternellement et l'âme perdrait ses expériences et ses pensées ? Non ; elle aussi les recueille et les transforme une à une, et plus haut que ce monde nous comprendrons ce qu'elle en a fait.

Une étude sérieuse de deux générations m'a amené à la certitude que l'enfant subit avec une extrême sensibilité l'influence des autres durant ses premières années. Les affections dont il est l'objet le façonnent surtout à leur image. Habituez l'enfant à un amour d'instinct, ne l'aimez que parce qu'il est l'os de vos os, la chair de votre chair, et au bout de la troisième année vous aurez un enfant égoïste, impérieux, gourmand et froid de cœur, même s'il est encore caressant. Vous voudrez lui enseigner alors l'obéissance, le respect pour vous, de certains égards pour les autres, la douceur, mais vous n'y parviendrez guère, et comme vous aurez peut-être un nouveau-né ou trop d'occupations pour vous occuper beaucoup de lui, les liens qui vous unissent iront se relâchant en proportion que diminueront les soins corporels que vous aurez à prendre de lui. A dix ans vous aurez une espèce d'enfant émancipé qui vous regardera à peine et à 16 ans vous aurez l'étranger qui ne vous regardera plus du tout et subira avec infiniment d'impatience le joug de votre autorité que vous lui imposerez comme le seul moyen qui vous restera pour le retenir à vous.

Ah ! elles sont affreuses les années qui suivent 16 ans, lorsque l'enfant n'est pas lié par des liens spirituels à celle qui lui a donné la vie. La frêle nacelle s'en va à la dérive et une morne douleur s'empare de la mère. Elle sent qu'elle n'a pas su tendre dans le temps convenable les milliers de fils qui devaient l'unir éternellement à son enfant. Elle sent peut-être qu'elle possède le gouvernail et la boussole qui manquent à cette âme qui erre, elle se sent puissante pour la sauver, mais elle ne sait plus par où l'atteindre, par quoi la lier, partout elle ne trouve qu'une surface froide, polie et dure comme le marbre.

Pauvre mère ! ce n'est plus le moment d'agir *directement* sur ton enfant. Il faut des habitudes de tendresse et de confiance vieilles de 16 années pour influencer à cet âge sur la conduite et sur l'existence de l'adolescent. Aussi qu'y pourrais-tu ? Confie-le à Dieu. Prie pour lui des dernières profondeurs de ton âme qui peut encore le sauver et

réparer les dégâts causés par ton amour insensé. Mais hélas ! combien faudra-t-il de chutes avant que l'heure de la rédemption ait sonné pour lui ?

Ah ! tu croyais que l'instinct maternel suffirait.... Pauvre mère !

Il suffit à l'animal pour élever son petit, il ne suffit pas pour que le fruit de tes entrailles devienne l'image du Créateur et la joie de ton cœur.

Pour que ton enfant devienne ton bonheur, il faut que dès l'abord tu l'aimes saintement. Tu oses chérir ce ravissant petit corps que tu lui as donné ; tu oses l'entourer de mille soins et de mille délicatesses ; mais avant tout tu dois aimer des meilleures forces de ton cœur cette étincelle de vie que l'Eternel a soufflée en lui et ton regard doit faire comprendre à ton nourrisson que c'est sa petite âme qui est ton véritable trésor.

Regarde dans les yeux de ton enfant, fouille au fond de son cœur et tu auras bientôt un sourire qui te dira que ce cœur bat pour toi et que cette âme comprendra bientôt la tienne.

Ne sois pas prodigue de caresses ; mais que tes yeux parlent toujours d'amour et de paix à ton enfant, qu'ils veillent sur lui comme le soleil de Mai veille sur la terre, en la réchauffant sans la fatiguer jamais. Ce regard d'amour, de paix et de joie, si tu savais ce qu'il est pour cette petite âme ! C'est la voix par laquelle ton âme lui parle ; c'est une harmonie divine qui l'appelle à la vie et la tente par la confiance à entrer dans l'existence.

Et ce regard, si ton enfant le retrouve pendant trois années consécutives, le retrouve toujours en toi, crois-moi, ce regard deviendra un lien entre vous, un lien fort comme la mort, si tu le protèges. Car l'âge qui affaiblit l'empire des caresses centuple au contraire la puissance de la sympathie maternelle et j'ai constaté qu'un enfant, qui, durant ses trois premières années, a lu dans le regard de sa mère, a acquis une connaissance des impressions de celle-ci qui le met à même de ne s'y tromper pas, de les distinguer parfaitement entre elles et d'en prendre sa part. Dès lors l'enfant n'est pas égoïste puisqu'il sait être un ami. Je ne sais rien de plus divin sous le soleil que cette sympathie du petit enfant qui sait consoler sa mère ou partager sa joie, sans comprendre la cause de ces émotions contraires.

Avec de tels commencements l'éducation est facile : l'enfant obéit non parce qu'il craint, mais parce qu'il aime sa mère. S'il désobéissait, ce regard, limpide et doux, se troublerait et exprimerait la tristesse et la sévérité, et c'est ce changement qu'il ne veut pas affronter. St. Pierre lisait si bien dans le regard de Jésus qu'au moment de sa chute ce regard seul suffit pour briser son cœur et l'humilier à jamais aux pieds de son

Dieu. J'ai vu des enfants pleurer, eux aussi, *amèrement* à cause d'un regard triste et sévère qu'ils avaient mérité, et, ces enfants, je puis le dire, étaient aisés à élever ; un regard était leur récompense et je voyais leurs traits rayonner des heures entières au souvenir de ce bonheur.

En matière d'éducation morale le regard a une grande supériorité sur la parole partout où il peut la suppléer. Le regard est le miroir de l'âme, la parole n'en est que l'interprète : celle-ci exprime souvent mal un sentiment ; elle l'exagère aisément et surtout elle peut le feindre et le remplacer. Le regard, au contraire, l'exprime toujours juste : jamais il ne dévoilera l'affection, la tendresse et l'admiration si l'âme est indifférente. Pour être valable, la parole devrait toujours être pesée dans la balance de l'équité et du jugement, au défaut de quoi elle est fréquemment inconsidérée. Le regard ne l'est jamais complètement, car son action a quelque chose de vague et d'indécis que n'a pas la parole qui frappe très fort, surtout quand c'est à faux.

Vous croyez un enfant coupable ; interrogez-le par la parole : vous le mettez immédiatement dans l'alternative ou de protester de son innocence, ou d'avouer, ou de mentir. Vous avez jeté un trouble effrayant dans cette âme, et si elle n'est pas coupable, vous lui avez fait un grand tort, car vous lui avez nettement fait entendre que vous la croyiez capable de cette mauvaise action.

Substituez, au contraire, en pareil cas, le regard à la parole ; cherchez plusieurs fois de suite celui de l'enfant et fixez-le sérieusement, vous verrez bientôt l'enfant se troubler, s'il est coupable, et chercher à vous échapper. Son regard ne se lèvera sur vous qu'à la dérobée et ne s'y arrêtera pas un instant : il craindra trop d'y découvrir que vous savez tout. Alors c'est le moment *d'interroger affirmativement afin d'éviter le mensonge.*

Si, au contraire, l'enfant n'est pas coupable, si sa conscience est paisible, votre regard scrutateur l'étonnera ; il vous le rendra et vous vous sentirez observée à votre tour. Pour peu qu'il y ait d'intimité entre lui et vous, il finira par vous adresser cette question candide : « Mais qu'as-tu donc à me regarder ainsi ? » et si vous répondez : « je cherche à voir si tu as été réellement sage, » vous aurez toute facilité de constater son innocence ou sa culpabilité. Un regard de confiance lui rendra sa tranquillité et un sourire sa joie, cet autre élément de sa vie. Que n'aurez-vous pas évité en procédant ainsi !

Savez-vous le mal incalculable que peut faire à un enfant une fausse accusation ?... Etre accusé faussement d'une action basse, par sa mère surtout ! Ah ! croyez-le, pour un cœur noble, c'est le commencement de

ces grandes douleurs que le temps ne guérit jamais. C'est montrer brusquement à l'enfant l'abîme au fond duquel il peut rouler sans perdre son droit de cité ici-bas.

Au lieu d'une méchanceté s'agit-il d'une action louable ? Là encore le langage du regard doit avoir la préférence. Vous avez vu votre enfant se réserver la plus petite portion d'une friandise, ou donner à son ami la plus belle part des jouets. Appelez-le et dites-lui : « C'est très-sage, c'est très-gentil, c'est très-bien à toi ! » L'enfant se redressera de toute sa petite hauteur et la fierté brillera dans son regard. Je me trompe fort, ou il ira raconter à quelqu'un les termes mêmes dont vous vous serez servie pour louer sa conduite. Il en fera une affaire dont il sera le héros, et la conséquence finale de ce drame sera qu'il eût mieux valu pour lui-même qu'il eût agi sans délicatesse. Mais si au lieu d'exprimer votre satisfaction par la parole sans l'exprimer par le regard, tout change. L'enfant se sentira comme inondé de félicité ; cependant ce sentiment de bonheur sera trop profond pour qu'il puisse s'en rendre compte ; — il verra qu'il a été pour vous une joie, mais il ne saura exprimer ce qu'il sentira ; dès lors il restera humble et continuera ses jeux plus joyeusement qu'auparavant, sous l'influence de son bonheur. Votre regard approbateur aura été pour lui le témoignage silencieux d'une bonne conscience. Personne ne se sera douté de cette petite fête à laquelle Dieu avait convié vos deux cœurs et vous attendrez la prière du soir pour lui en rendre grâce avec votre enfant.

Une mère qui parle continuellement avec son enfant en fera un être agité, fatigant et curieux, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle restera, malgré tous ses discours, très-étrangère à son enfant.

Par contre, une mère souvent silencieuse dans sa sérénité, qui saura travailler une demi-heure sans lui causer, mais qui, malgré son travail, aura toujours l'œil sur lui et répondra par un sourire toutes les fois que les yeux de l'enfant chercheront les siens, — cette mère-là sera véritablement aimée et son enfant, de quel âge qu'il soit, connaîtra le vrai, le grand bonheur de la vie. Sa mère sera pour lui ce que la Providence est à l'homme : *ce quelque chose* qui fait que le cœur n'est ni agité ni craintif — quand bien même l'horizon est sombre — parce qu'il se sent entouré de toutes parts par une tendresse silencieuse, mais féconde et puissante, pour le protéger et le bénir.

Il y a une mère que je ne puis admettre : c'est celle qui est capable de s'absorber dans un travail, dans une conversation ou dans une lecture au point de perdre de vue son enfant, si bien qu'il puisse sortir et rentrer, faire mille sottises et mille méchancetés sans qu'elle s'en doute.

J'avoue que cette femme-là me ferait douter de Dieu et de sa toute-présence. Il est évident que ces mères-là sont remplacées avantageusement par des étrangères.

Et ici qu'il me soit permis de m'adresser particulièrement aux institutrices auxquelles de jeunes enfants sont confiés.

H. R.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

(Suite.)

Un assez grand nombre d'instituteurs prétendent qu'à l'école primaire les quatre opérations fondamentales ne peuvent être enseignées que machinalement. C'est dans le but de combattre cette opinion, à notre avis erronée, que nous avons commencé nos exemples par cette partie aride et peu intéressante de notre sujet. On a dit à cette occasion que nous n'avions fait que reproduire ce qui se trouve dans tous les traités d'arithmétique. Nous en avons plusieurs sous les yeux, écrits en français, et cependant nous ne trouvons dans aucun cette matière traitée comme nous l'avons fait. Presque tous commencent par la définition, puis ils indiquent la marche à suivre pour faire l'opération, et ils terminent par des exemples. Selon nous, la définition ne doit venir que lorsque l'élève est assez avancé pour la comprendre, c'est-à-dire lorsqu'il sait faire l'opération. — Quant aux explications que l'on donne *à priori* sur la manière de procéder, nous estimons que c'est un travail en pure perte. Comment veut-on que l'enfant comprenne quelque chose à ces explications, alors qu'il n'a encore aucune idée de l'opération elle-même ?

Représentez-vous un instituteur qui donne une leçon selon cette méthode. Il prendra, devant ses élèves, une pose magistrale, et d'un ton solennel, leur dira : L'addition, mes enfants, est une opération par laquelle on réunit plusieurs nombres en un seul. Le résultat de l'addition se nomme somme ou total. Pour faire une addition, on place les nombres les uns sous les autres de manière que les unités soient sous les unités, les dizaines sous les dizaines, etc., puis on additionne tous les chiffres de la première colonne, à droite ; si la somme est 9 ou inférieure à 9, on l'écrit simplement au-dessous ; si la somme est 10 ou plus grande que 10, on n'écrit au-dessous que le chiffre de droite du résultat, et l'on retient celui de gauche pour l'additionner avec les chiffres de la seconde

colonne, puis...., mais en voilà assez. Croit-on qu'après cette longue explication, l'enfant en sache plus qu'avant ? Ne l'aura-t-on pas étourdi et ennuyé, pendant un quart d'heure au moins, sans aucun résultat pratique et sans aucun profit pour son développement intellectuel, parce que, pendant cette leçon, il aura joué un rôle exclusivement passif.

Dans l'enseignement, on doit supprimer, selon nous, ces préambules inutiles, et commencer par l'opération que l'on veut enseigner. Mais on doit s'y prendre de manière que l'élève comprenne tout ce que l'on fait sans explications subséquentes, on doit rejeter avec soin toutes les expressions qui pourraient paraître inintelligibles pour l'enfant. Voilà ce que nous avons voulu faire entendre dans notre dernier article.

Cet incident vidé, poursuivons notre sujet.

Avant de continuer nos exemples, nous devons exposer quelques principes fondamentaux relatifs aux quatre opérations concrètes, quelle que soit du reste la forme des nombres.

1° En général, on ne peut additionner et retrancher que des nombres de même espèce (même nom).

De là, il résulte : *a)* que si l'on doit additionner ou retrancher des nombres de même nature comme des francs et des centimes, des jours et des heures, des tiers et des quarts, l'opération ne peut se faire qu'après avoir transformé les nombres en nombres de même espèce ; — *b)* que dans l'addition et dans la soustraction, le résultat est toujours un nombre de même espèce que les nombres qui ont fait l'objet de l'opération.

2° Dans la multiplication, le résultat est toujours un nombre de même espèce que le multiplicande, et le multiplicateur est toujours un nombre abstrait qui indique combien de fois il faut prendre le multiplicande.

3° Dans la division-partage (*), le dividende, le quotient et le reste, s'il y en a un, sont toujours des nombres de même espèce, et le diviseur est toujours un nombre abstrait qui indique combien de parties égales on doit faire avec le dividende.

4° Dans la division-mesurage, le dividende, le diviseur et le reste, s'il y en a un, doivent toujours être des nombres de même espèce, et le quotient est toujours un nombre abstrait qui indique combien de fois le dividende contient le diviseur.

Si les nombres n'étaient pas de même espèce, mais de même nature, l'opération ne pourrait se faire qu'après avoir transformé les deux nombres en nombres de même espèce.

(*) On sait que la division concrète consiste tantôt à partager un nombre en plusieurs parties égales, et tantôt à chercher combien de fois un nombre est contenu dans un autre. La première est, à proprement parler, un partage, et la seconde un mesurage.

Continuons maintenant nos exemples.

6° EXEMPLE. Combien coûtent 24 quarterons de pommes de terre à 80 centimes le quarteron ?

Nous ne dirons pas comme nous l'avons entendu plusieurs fois par des élèves émancipés de l'école primaire : Pour résoudre ce problème, il faut multiplier 80 centimes par 24 quarterons ! (le multiplicateur est un nombre abstrait), mais bien : il faut multiplier 80 centimes par 24, ou, ce qui vaut encore mieux, surtout pour les petits : 24 quarterons coûtent 24 fois 80 centimes, et nous disposerons l'opération comme suit :

$$\begin{array}{r} 80 \text{ centimes} \\ 24 \\ \hline 320 \\ 160 \\ \hline 1920 \text{ centimes ou } 19 \text{ fr. } 20 \text{ cent.} \end{array}$$

7° EXEMPLE. 7 aunes de drap ont coûté 112 francs ; quel est le prix de l'aune ?

Nous ne dirons pas : Il faut diviser 112 fr. par 7 aunes (dans le partage, le diviseur est abstrait), mais bien : il faut partager 112 fr. en 7 parties égales, ou : une aune coûte le 7^e de 112 fr., et nous disposerons l'opération comme suit :

$$\begin{array}{r} 112 \text{ fr.} : 7 \\ \hline 7 \quad \quad 16 \text{ fr.} \\ \hline 42 \\ 42 \\ \hline \dots \end{array}$$

8° EXEMPLE. Combien de cahiers de 15 centimes peut-on acheter avec 90 centimes ?

Nous dirons : On peut acheter autant de cahiers qu'il y a de fois 15 centimes dans 90 centimes. Opération :

$$\begin{array}{r} 90 \text{ cent.} : 15 \text{ cent.} \\ \hline 90 \quad \quad 6 \\ \hline \dots \end{array}$$

Puisque l'on a 6 fois 15 centimes, on pourra acheter 6 cahiers.

Lorsque l'on remarque que l'élève ne sait pas trouver lui-même l'opération à faire, ou ne comprend pas pourquoi il faut faire telle opération plutôt que telle autre, nous conseillons d'avoir recours à ce que nous appellerons *l'intuition figurée*, c'est-à-dire à cette espèce d'intuition qui, à défaut des objets, consiste à se les représenter dans son imagination.

Un exemple suffira pour nous faire comprendre. Au dernier exemple nous dirons :

Vous avez 90 centimes en pièces de 20 et 10 centimes ; supposez que vous avez cette somme en pièces d'un centime , et que ces 90 pièces sont là , sous vos yeux. Si cela était , comment vous y prendriez-vous pour trouver combien de cahiers de 15 centimes vous pourriez acheter ?

L'élève : Je compterais 15 de ces pièces , et je dirais : voilà pour un cahier ; puis , je compterais de nouveau 15 pièces , et je dirais , voilà pour deux cahiers.

C'est bien , mon ami , mais vous ne me dites pas combien de cahiers vous pourrez acheter avec 90 centimes.

L'élève : Pour pouvoir vous répondre , il me faudrait compter combien il y a de fois 15 centimes dans 90 centimes.

Ah ! nous y voilà. Il faut , n'est-ce pas , chercher combien de fois il y a 15 centimes dans 90 centimes ? Maintenant , comment trouverons-nous cela sans avoir les centimes sous les yeux ? Nous trouverons cela en divisant 90 centimes par 15 centimes.

Ces moyens peuvent être employés dans une foule de cas , et si l'on a soin , lorsque l'intuition n'est pas possible , d'y suppléer par l'intuition figurée , et d'amener l'élève à y recourir spontanément au besoin , l'on peut être assuré qu'il se trompera bien rarement d'opération , et même qu'il laissera difficilement un problème sans parvenir à le résoudre.

9° EXEMPLE. Soit à additionner les fractions $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$.

Les fractions sont des nombres de même nature , parce qu'elles sont toutes des subdivisions de l'unité. On peut donc les additionner , mais , suivant la première conséquence du premier principe énoncé ci-dessus , il faut , au préalable , les réduire au même dénominateur (réduire en nombres de même nom ou de même espèce).

Pour ne pas entrer ici dans de trop longs détails , nous supposerons que l'élève sait déjà trouver le plus petit dénominateur commun , bien que ce ne soit pas la chose la plus facile de la réduction.

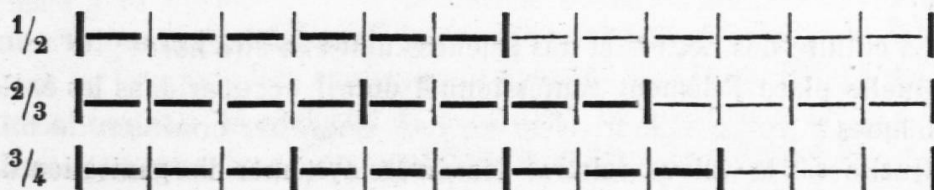
Dans le cas qui nous occupe , le plus petit dénominateur commun est 3×4 ou 12.

Maintenant , pour éviter tout mécanisme dans l'opération , nous dirons : l'entier vaut 12 douzièmes , par conséquent $\frac{1}{2}$ ou la moitié de l'entier vaut $\frac{6}{12}$; $\frac{1}{3}$ vaut 4 douzièmes et $\frac{2}{3}$ valent $\frac{8}{12}$; $\frac{1}{4}$ vaut 3 douzièmes et $\frac{3}{4}$ valent $\frac{9}{12}$, puis , passant à l'addition , nous dirons : 6 douzièmes et 8 douzièmes font 14 douzièmes ; 14 douzièmes et 9 douzièmes font 23 douzièmes ou $\frac{23}{12}$ ou 1 entier et $\frac{11}{12}$.

L'opération sera disposée comme suit :

$$\begin{array}{rcl}
 & & 12 \\
 \frac{1}{2} & = & \frac{6}{12} \\
 \frac{2}{3} & = & \frac{8}{12} \\
 \frac{3}{4} & = & \frac{9}{12} \\
 \hline
 & & \frac{23}{12} = 1 \frac{11}{12}
 \end{array}$$

Bien que cette manière d'opérer soit en elle-même très simple, elle peut néanmoins, au début, embarrasser les élèves. Le moyen de lever toute difficulté à ce sujet, est d'avoir recours, les premières fois, à l'intuition. Pour l'exemple qui précède, on fera sur le tableau noir la figure suivante :



P. DUCOTTERD.

(A suivre.)

QUESTIONS D'HISTOIRE NATIONALE.

Nous nous proposons de poser de temps en temps à nos lecteurs des questions à résoudre sur les diverses branches du programme de l'enseignement. Nous engageons les instituteurs à traiter l'une ou l'autre de ces questions et à nous envoyer leur réponse au plus tôt, sans s'inquiéter de la forme donnée à la solution. Il va sans dire qu'on peut se borner à la solution d'une seule de ces questions.

I. Pourquoi certains instituteurs persistent-ils à placer à l'année 1308 l'origine de la Confédération suisse ?

II. Quelle est la vraie orthographe du nom du canton d'Unterwald ?

III. Quels sont les hommes d'Etat traîtres à leur patrie dont l'histoire suisse fasse mention ?

IV. Ne doit-on pas, dans un enseignement d'histoire destiné à la jeunesse, relever le beau côté, le côté moral, plutôt que les vices et les crimes des peuples et des individus ?

V. Quel est le lac de la Suisse qui portait le nom de *mer* au moyen âge ?

VI. Quels sont les différents noms qu'a portés la Suisse dans les divers siècles ? — Bien préciser les époques.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — Un des Nestors de l'enseignement dans le canton de Berne, M. le pasteur Boll, a obtenu sa démission des fonctions de directeur de l'Ecole normale des filles à Hindelbank, qu'il remplissait avec distinction depuis un grand nombre d'années.

Le 4 avril, il s'est tenu au Casino, sous la présidence de M. Challet-Venel, conseiller fédéral, une assemblée convoquée à l'effet de choisir les questions qui feront l'objet des délibérations du Congrès international à Berne.

Les questions suivantes ont été posées pour la section de l'Instruction publique :

1. La culture des Lettres et des Sciences doit-elle être libre?
2. Quelle place l'élément confessionnel doit-il occuper dans les écoles publiques?
3. Quelle est la valeur relative des divers systèmes d'organisation de l'enseignement supérieur?
4. La fondation d'écoles spécialement destinées aux enfants des fabriques est-elle désirable?

Il est mort, à *Bienne*, un instituteur nommé Andrès, âgé de 47 ans seulement et dont le père, qui vit encore, tient l'école à Ober-Bolligen depuis 1810. Le défunt était un homme loyal et actif, mais pauvre, hélas! et dont la nombreuse famille lui donnait beaucoup de soucis. Pendant sa maladie, par un dévouement trop rare, mais qui mérite d'autant plus d'être apprécié, plusieurs membres de la Commission d'Ecole, tant ecclésiastiques qu'hommes enseignants, se sont entendus pour donner les leçons à la place du régent malade, afin que sa famille ne restât pas sans secours. Prenant également en considération la triste position de cette famille, le Conseil communal de Bienne lui a voté une allocation de 500 fr. Il est pénible de penser que l'Etat de Berne n'ait aucun moyen à sa disposition de venir en aide à l'infortune dans de semblables circonstances.

Aarberg vient d'ajouter une 4^e classe primaire à celles qu'il avait avant. Chaque classe n'a que 40 élèves. L'instituteur n'étant pas surchargé d'élèves, peut vaquer naturellement avec beaucoup plus de liberté d'esprit à sa mission importante et vouer plus de temps aux soins éducatifs.

SAINT-GALL. — Dans la discussion qui a eu lieu dans le Collège ou Grand Conseil catholique relativement à l'Ecole cantonale, M. le landammann Baumgartner a reconnu que la Constitution actuelle ne permettait pas de mettre en question l'existence de l'Ecole cantonale mixte. Mais en même temps il a exprimé l'opinion que l'avenir était aux écoles divisées par confessions et a motivé son opinion sur ce qui se passe en Angleterre, en Amérique, etc. M. Baumgartner pense même que les Universités doivent être confessionnelles.

THURGOVIE. — Le Conseil d'Education a de tout autres idées sur les écoles

mixtes que M. Baumgartner, car il travaille à réunir toutes les écoles séparées par la confession religieuse qui existent dans ce canton.

ZURICH. — A Winterthour, le traitement des instituteurs primaires a été élevé de 1,600-2,200 fr. à 1,800-2,500 fr.

URI. — Il résulte du rapport administratif et officiel de 1863, que ce petit Etat de 14,000 âmes dépense annuellement 4,654 fr. pour l'Instruction publique, dont 2,285 pour l'Ecole cantonale et 2,369 pour les écoles primaires. Cette dépense minime explique suffisamment l'état de recul où se trouvent les écoles dans ce canton, état que le rapport officiel attribue au changement trop fréquent des maîtres. Les écoles primaires comptent 2,000 enfants. L'Ecole cantonale a 26 élèves.

SCHWYTZ. — Les instituteurs des arrondissements scolaires de Schwytz et Arth ont eu leur première conférence à Steinen, sous la présidence du directeur de l'Ecole normale, le révérend M. Schindler. La question posée et à résoudre par écrit était celle-ci : « Comment doit-on cultiver la mémoire des enfants ? » Dans la discussion orale, il fut question d'un cours de répétition pour le canton, question résolue affirmativement. Plusieurs ecclésiastiques honoraient la réunion de leur présence.

VAUD. — Le remarquable ténor valaisan Mengis, maître de chant à Vevey, est appelé aux fonctions de professeur au Conservatoire de musique de Lausanne.

FRIBOURG. — « *Petit à petit, l'oiseau fait son nid.* » La Caisse des instituteurs de ce canton est en bonne voie de prospérité. Au bout de 30 années d'existence, la somme totale des titres de la Société s'élève, au 31 décembre 1864, à fr. 68,794.10. Le nombre des membres émérites s'élève à 77, celui des héritiers à 17 et celui des non héritiers à 40. — Le chiffre de la pension, qui était en 1858 de 25 fr., est aujourd'hui de 40 fr.; depuis ce moment, il paraît probable qu'elle pourra s'augmenter de 5 fr. tous les deux ans. La pension est allouée aux sociétaires émérites et, en cas de décès, à leurs veuves ou orphelins aussi longtemps que ceux-ci n'ont pas atteint l'âge de 16 ans. — Souhaitons à cette Association de prospérer toujours plus et espérons que les instituteurs qui n'en sont pas se hâteront tous d'en faire partie.

La réunion cantonale annoncée dans notre dernier numéro comme devant avoir lieu le 15 mai, est renvoyée au 8 juin, par suite du renvoi de l'ouverture de l'exposition scolaire.

AUTRICHE. — A l'occasion du 6^e anniversaire de sa fondation, l'Université de Vienne a décidé de conférer le diplôme d'honneur à douze sommités scientifiques de l'Allemagne. Parmi ces douze savants de premier ordre auxquels sera offert le diplôme d'honneur, la Suisse est représentée par M. Gaspard Bluntschli, de Zurich, autrefois professeur à Zurich, aujourd'hui professeur à Heidelberg, après l'avoir été à Munich. M. Bluntschli est professeur éloquent, historien distingué et surtout publiciste consommé.

STATISTIQUE SCOLAIRE.

A propos de la statistique des Revues et journaux pédagogiques de la Suisse que nous avons publiée et que le *Progrès* de Bruxelles a reproduite, ce journal semble croire que les neuf journaux dont nous avons parlé paraissent tous dans la Suisse française. Notre statistique embrasse toute la Suisse, comme il est aisé de le voir par les noms de Berne, Zurich, St-Gall, Coire.

Sur ces 9 Revues et journaux, la Suisse allemande en compte 7, la Suisse française 1 et la Suisse italienne 1.

Tous ces journaux se publient sans subside aucun de l'Etat.

Le *Progrès* de Bruxelles voudrait savoir : 1° si l'Helvétie remet à des *étrangers* le soin de faire connaître à la jeunesse les grands citoyens qui honorent le pays ? 2° si dans la patrie de Guillaume Tell des places d'inspecteurs d'écoles peuvent être la récompense de services de plume ou de scrutin.

Nous répondrons au *Progrès* que les étrangers, et des étrangers sans mérite ni talent réel, ont dans plus d'un canton et quelquefois même dans la sphère fédérale la chance de l'emporter sur des indigènes d'un mérite reconnu. Il n'est pas sans exemple non plus, dans la patrie de Guillaume Tell, l'abus qui consiste à récompenser le zèle politique au détriment des intérêts intellectuels. Cet abus s'est reproduit sous tous les régimes.

POÉSIE.

A mes jeunes amis.

Mes chers amis, il est un temps heureux,
Un temps de paix, de douceur et de charmes,
Où les plaisirs et les propos joyeux
Sont rarement obscurcis par les larmes.
Ce temps si beau, ces jours si fortunés :
C'est la jeunesse et la douce innocence ;
C'est le plaisir et les jeux animés,
Partage heureux du beau temps de l'enfance.
Le clair ruisseau glissant son onde pure,
Le bleu limpide en la voûte des cieux,
Le gai pinson chantant dans la verdure,
Sont le portrait de ce temps bienheureux.
Mais la médaille a toujours son revers,
Tout n'est pas rose, il faut quelques épines ;
Et maintes fois, pendant nos longs hivers,
J'ai vu passer des figures chagrines.
Je me disais : Serait-il donc possible
Que l'allégresse ait fui loin de ces cœurs ?

Oui, je le crois, dit une âme sensible,
Compâtissons à leurs grandes douleurs.
Non, répondis-je, il ne faut pas les plaindre,
Trop de bonté ne sied pas en tout temps ;
S'ils sont punis, ils ont agi sans craindre
Les châtiments mérités dès longtemps.
Ils ont jugé qu'il était nécessaire
De s'amuser plutôt que d'obéir ;
Sachant pourtant que celui qui veut plaire,
Doit préférer le devoir au plaisir.
Oui, le devoir est avant toutes choses,
Et le plaisir viendra toujours après ;
Sachez-le bien, on ne cueille des roses
Qu'après avoir remporté le succès.

Ponts de Martel (cant. de Neuchâtel).

JAMES GUINCHARD, inst.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.